



Patrimoines du Sud

17 | 2023

Ça coule de source ? L'eau et ses patrimoines en Occitanie

Lozère, « pays des sources »

Lozère, country of springs

Cécile Fock-Chow-Tho



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/pds/11004>

DOI : 10.4000/pds.11004

ISSN : 2494-2782

Éditeur

Région Occitanie

Référence électronique

Cécile Fock-Chow-Tho, « Lozère, « pays des sources » », *Patrimoines du Sud* [En ligne], 17 | 2023, mis en ligne le 01 mars 2023, consulté le 02 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/pds/11004> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pds.11004>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mars 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Lozère, « pays des sources »

Lozère, country of springs

Cécile Fock-Chow-Tho

- 1 Surnommé « pays des sources », le département de la Lozère est souvent comparé à un château d'eau. À la Révolution, le département a d'ailleurs failli s'appeler « Sources » lorsqu'il a fallu lui choisir un nom. Si quatre rivières, l'Allier, le Tarn, le Lot et le Gard, y prennent leur source, près de 437 cours d'eau parcourent la Lozère sur environ 6 700 km linéaires sans qu'aucun d'entre eux ne provienne d'un département voisin. La Lozère alimente, de ce fait, trois bassins versants :
 - le bassin de la Loire, avec l'Allier et le Chapeauroux ;
 - le bassin de la Garonne avec le Lot, le Tarn et la Truyère ;
 - le bassin du Rhône et la Méditerranée avec les Gardons cévenols qui deviennent le Gard, le Chassezac et l'Altier.
- 2 Si l'eau émerge partout du sol, elle arrive aussi du ciel et frappe régulièrement les Cévennes, causant des catastrophes naturelles lors des fameux épisodes cévenols. Violente et destructrice, l'eau doit alors être gérée afin de faciliter son évacuation. À l'inverse, sur les Causses, il est plus que nécessaire de la retenir, car elle s'infiltre irrémédiablement dans le sol. L'eau est, sur ce territoire, un bien précieux qu'il ne faut pas laisser filer, indispensable à la survie des hommes et des bêtes.
- 3 La présence de nombreux moulins sur tous les cours d'eau, même les plus petits, en témoigne. Et son utilisation se développe au cours de l'ère industrielle de manière décuplée. D'une activité de mouture traditionnelle, certains moulins ont été transformés en moulin à foulons et permettent de développer, au XIX^e siècle, les activités de filature à grande échelle ; ainsi l'eau a-t-elle contribué au développement économique du Gévaudan, puis de la Lozère.
- 4 Aborder la question de l'eau sur un territoire de moyenne montagne, où cet élément est omniprésent, reste complexe. En effet, à la fois bénéfique et violente, l'eau a dû être gérée. Les savoir-faire des hommes ont été employés, au fil des siècles, avec cette finalité : la conserver pour l'usage des hommes et des animaux, la drainer, la canaliser, la retenir ou au contraire l'aider à s'évacuer... Circonstances multiples face à des

solutions tout aussi multiples ! D'où une difficulté majeure qui émerge dès que l'on veut étudier le bâti qui participe à cette gestion : la datation des ouvrages. Moulins, digues, canaux, ponts... sont tous réparés, voire reconstruits au fil du temps, parfois à l'identique, parfois non. Et autre question non moins complexe : à quel moment ledit ouvrage a-t-il été édifié ? Nous sommes là, encore plus que pour l'habitat rural, face à des datations quasiment impossibles à établir avec certitude.

- 5 C'est pourquoi nous n'avons pas choisi de présenter ce patrimoine lozérien en suivant un plan chronologique mais plutôt thématique. Les quelques éléments bien datés sont trop peu nombreux, et souvent postérieurs à la Révolution, pour prétendre à livrer une évolution qui reposerait sur des arguments objectifs. Nous vous proposons donc de parcourir la Lozère au fil des eaux à travers un bâti remarquable encore conservé, trop peu étudié sauf pour la période industrielle, dans le but d'éveiller curiosité et intérêt sur ce patrimoine vernaculaire que le XXI^e siècle risque bien de voir disparaître.

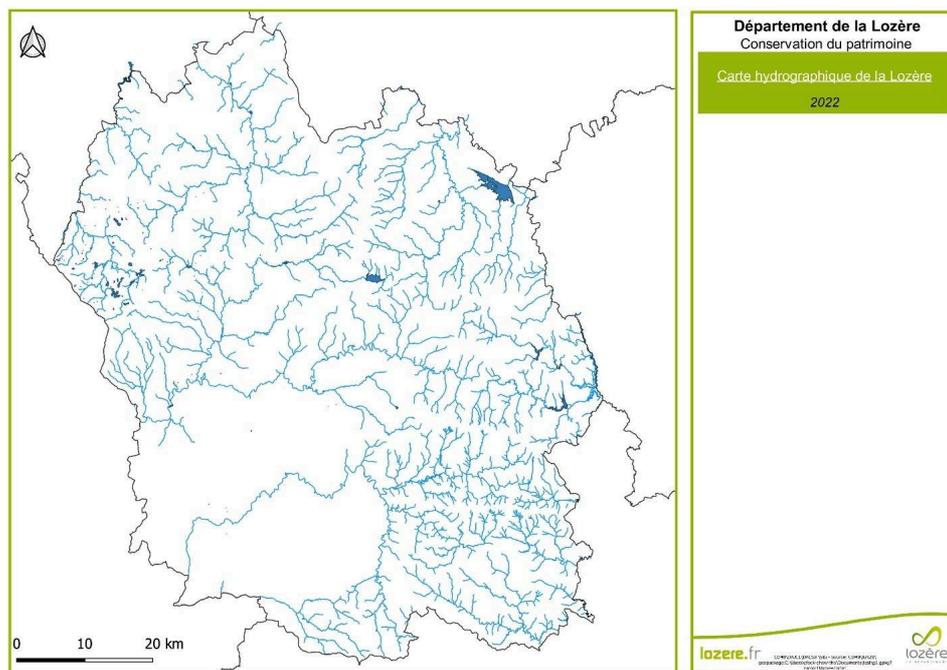
Dompter l'eau

Une ressource « inépuisable »

- 6 L'eau impétueuse, incontrôlable, est un bien précieux nécessaire et indispensable à la vie. L'été 2022 restera mémorable pour son taux de sécheresse inédit du fait du manque de neige, puis de pluie entre l'hiver et l'été. Bien que surnommé « pays des sources », la Lozère n'a pas fait exception à la règle et le département a été touché de la même façon que l'ensemble du territoire national. L'impact est d'autant plus important que le département constitue un véritable réservoir du haut de ses 979 m d'altitude moyenne. Il reçoit, absorbe, retient puis libère l'eau qui s'infiltré dans son sol, alimentant de fait les territoires situés en aval.
- 7 Le département de la Lozère possède une multitude de facettes qui font toute son originalité. Le nord Lozère comprend les massifs de l'Aubrac et de la Margeride, dont l'altitude moyenne oscille entre 1 000 et 1 300 m. À ces massifs granitiques s'ajoute celui du mont Lozère, aussi granitique, où culmine le sommet de Finiels à 1 699 m. Sur ces plateaux relativement vallonnés, s'étendent de grandes forêts de résineux, plantés entre le XIX^e siècle et la première guerre mondiale et qui ont conquis le territoire par ensemencement naturel. À l'inverse, de profondes vallées accidentées creusent les Cévennes schisteuses sur tout le quart sud-est du département. La zone est très boisée, principalement de châtaigniers. Le dénivelé peut être très important entre les monts culminant entre 1 400 et 1 500 m d'altitude et le fond des vallées (245 m d'altitude à Saint-Étienne-Vallée-Française par exemple). Le quart sud-ouest est, en revanche, une zone où règne l'aridité. Les causses sont de hauts plateaux calcaire dont l'altitude moyenne est proche des 1 000 m. L'aridité, le manque de végétation et l'immensité de ces vastes étendues frappent immédiatement le visiteur. Les gorges du Tarn établissent une délimitation en séparant abruptement le causse de Sauveterre et le causse Méjean, où se concentrent les cultures et la végétation.
- 8 La variété de la nature géologique et de la géographie de la Lozère a une conséquence directe sur son climat et son hydrographie. La carte des cours d'eau du département (fig. 1) montre que le réseau est extrêmement dense et également réparti, aussi bien dans les vallées que sur les massifs. La seule zone perpétuellement vide correspond au secteur caussenard où il n'existe aucun cours d'eau en surface. Cette importante

densité du réseau s'explique à la fois par la nature des sols et par l'apport régulier des pluies et des averses de neige.

Fig. 1



Carte hydrographique de la Lozère.

© SIG 2022- Département de la Lozère. Carte des cours d'eau sur le site de la Direction Départementale des Territoires de la Lozère

- 9 La neige joue, en effet, un rôle crucial dans l'apport d'eau car, sous cette forme, l'eau peut être amassée en couches épaisses puis absorbée doucement et durablement dans les sols. La Margeride, l'Aubrac et le massif du mont Lozère sont les massifs les plus longtemps soumis aux conditions hivernales (neige et froid intense de novembre à avril) et où les averses de neige sont régulières et importantes. Ces sols granitiques, fortement imbibés, relâchent ensuite l'eau tout au long de l'année, alimentant une multitude de cours d'eau, ruisseaux et rivières. Nombreuses sur l'Aubrac et la Margeride, les tourbières contribuent également à conserver et retenir l'eau dans le sol. Ces espaces particulièrement fragiles assurent un rôle de régulation où, à la manière d'une éponge, elles retiennent une quantité d'eau importante avant de la restituer au milieu.
- 10 Dans les Cévennes schisteuses, ce sont les épisodes cévenols qui alimentent périodiquement les sources. Brusques, intenses et localisées, ces fortes pluies s'abattent sur un secteur précis en très peu de temps, causant très souvent des catastrophes comme des crues et des effondrements de terrain et, en aval, des inondations car le lit des rivières reçoit une masse d'eau trop importante d'un seul coup. Ces épisodes climatiques sont cependant ponctuels et le reste de l'année, les averses sont plutôt régulières comme sur le reste du territoire.
- 11 Les cours d'eau s'étalent ainsi sur plus de 6 700 km en Lozère, excepté dans le secteur des causses. En effet, si les pluies y tombent comme sur le reste du département et que la neige est aussi présente en hiver, la nature du sol karstique ne permet pas de retenir

l'eau. Le karst est un type de calcaire, creusé de nombreuses failles et galeries où l'eau s'infiltre irrémédiablement. Elle arrive rapidement au bas des plateaux pour alimenter le Tarn. L'eau n'est donc ni captée, ni retenue.

- 12 Ailleurs, l'importance du réseau fait que la recherche de la ressource n'a jamais vraiment été problématique : les hameaux possédaient, en général, jusqu'au milieu du XX^e siècle, plusieurs sources d'approvisionnement (fig. 2), et, aujourd'hui, si la majorité est branchée sur le réseau d'eau potable, de nombreux foyers conservent l'accès à des sources privées.

Fig. 2



Chadenet (Lozère) ; vue de la fontaine du village datée 1889.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 13 L'année 2022 montre pourtant que l'approvisionnement en eau reste fragile puisque de nombreux cours d'eau se sont taris ou ont atteint des niveaux d'automne dès le mois de juillet. La Lozère étant à la fois le territoire où l'Allier, le Tarn, le Lot et le Gard prennent leur source ainsi que l'alimentation de trois bassins versants, il est évident que la pénurie en eau dans ce département a des impacts catastrophiques non seulement à l'échelle locale, mais également sur tous les territoires dépendants de son réseau hydrologique.
- 14 La gestion de l'eau et l'irrigation impliquent donc ingéniosité et détermination, car l'eau, en territoire lozérien, est aussi bien synonyme de source de vie que de source de destruction.
- 15 Très nombreux et facilement accessibles, les ruisseaux des plateaux granitiques et des fonds de vallées cévenoles ont été exploités très tôt pour les usages domestiques, mais aussi pour arroser les cultures ou encore pour les besoins de l'artisanat.

Les usages domestiques

Les sources et les fontaines

- 16 L'accès à l'eau est donc très facile sur la quasi-totalité du territoire. L'eau à l'exception des causses, puisée généralement directement à la **source**, fait l'objet d'attentions plus particulières lorsqu'elle est moins accessible.
- 17 Les aménagements sont assez sommaires : sur les terres granitiques, l'eau est stockée dans de profonds bacs taillés dans des blocs monolithiques en granite comme à Saint-Privat-du-Fau (fig. 3). Placés seuls ou en enfilade, ils permettent de stocker l'eau pour abreuver également les animaux. La « **fontaine** », comme on la nomme localement, est souvent proche du four à pain collectif sur la place du hameau. La sortie d'eau se fait directement à l'air libre : il n'y a généralement aucun conduit ou tuyau extérieur, car l'eau gèlerait rapidement. Le froid hivernal compliquait autrefois la tâche de corvée d'eau puisque cette dernière gelait très souvent dans les bacs de récupération. C'est pourquoi certaines sources sont parfois protégées et situées sous un abri naturel ou maçonné.

Fig. 3



Saint-Privat-du-Fau (Lozère) ; vue générale d'une fontaine avec plusieurs bacs en granite.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 18 Non loin de Malaviallette (près D257- La Tieule) sur le causse de Sauveterre, le long d'un chemin, se trouve une source située sous une voûte en calcaire, aménagée dans un mur de soutènement (fig. 4). La source, située dans le mur de fond, débouche sur un bac-réservoir qui déborde largement de l'épaisseur du mur. Le bac, de 0,60 m de haut environ et plus d'1 m de large, est construit à partir de gros blocs de calcaire et des plaquettes composant le mur de soutènement. Le trop plein du bac est récupéré, au sol,

dans un second bac, tout en longueur, servant d'abreuvoir aux animaux. Fait en ciment, ce deuxième bac remplace sûrement un système plus ancien. L'eau, conservée dans le bac semi-encasté, est ainsi protégée du soleil et de la chaleur, et garde sa fraîcheur. La hauteur du bac empêche également que les animaux aient un accès direct à l'eau.

Fig. 4



La Tieule (Lozère) ; détail de la source et de l'abreuvoir au sol de Malaviallette.
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 19 À Finialette (Pont-de-Montvert Sud-Mont-Lozère), sur le mont Lozère, la source est protégée par un abri maçonné en granite (fig. 5). Rappelant la forme des bâtiments de stockage du secteur, le bâti est largement ouvert, au sud-ouest, par une arcade couverte par un arc en plein cintre, prenant appui au sol. Les murs latéraux sont massifs et soutiennent un toit à deux pans, couvert en lauzes de schiste. Les pas de moineaux couronnant les murs pignons indiquent que la couverture traditionnelle pouvait être faite de dalles de granite ou, plus vraisemblablement, de paille de seigle comme il s'en rencontre encore rarement. La construction monumentale abrite trois bacs en granite alignés sur le mur du fond, la source émergeant directement du mur. Les bacs sont des blocs rectangulaires monolithiques creusés. Un dallage couvre le sol de cet espace commun. Finialette se situant à 1 152 m d'altitude, la nécessité d'avoir un abri couvert pour chercher l'eau est logique pour éviter le cumul de glace et de neige. Ce type d'aménagement se rencontre assez rarement hormis à des altitudes similaires, même en Margeride. Quelques exceptions se trouvent dans le Valdonnez comme à Saint-Étienne-du-Valdonnez où la fontaine, datée 1907, est abritée par trois arcades¹.

Fig. 5



Pont-de-Monvert-Sud-Mont-Lozère (Lozère), Finialette ; vue générale de la fontaine.
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 20 Ces structures, comme la majorité de ce type d'édicules, sont très difficiles à dater car leurs aménagements sont aussi ancestraux que l'occupation du territoire. Une grande vague de reconstruction des fours à pain, lavoirs, moulins ou fontaines a eu lieu à la fin du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle, venant remplacer les structures plus anciennes. Certaines sources conservent des dates gravées permettant de mieux les renseigner : à Chabannes-Planes (Saint-Alban-sur-Limagnole), une fontaine couverte conserve deux dates gravées 1784 (à l'intérieur) et 1900 sur la façade. Il est probable que le bloc le plus ancien ait été remplacé lors de la réfection postérieure.
- 21 La deuxième date est une mention de 1687 de la fontaine de Lanuéjols². Dans ce village du Valdonnez, il existe au moins huit sources ou fontaines mais celle-ci semble la plus ancienne. La tradition orale veut que son origine remonte à l'Antiquité, ce qui reste à prouver d'autant que le *vicus* antique n'est toujours pas localisé et qu'il n'est pas certain que le bourg médiéval soit implanté sur le bourg antique. La fontaine est particulièrement bien aménagée : un escalier descend jusqu'au puisard dont la bouche est inscrite dans un arc couvert en plein cintre et le linteau, orné d'une accolade prononcée. Cette dernière peut dater du XV^e siècle ou du XVI^e siècle. Elle a été réaménagée en 1901, période d'installation de l'inscription située à gauche du puisard.

Des mares nommées « lavognes »

- 22 Sur les causses, retenir l'eau et la conserver est un enjeu fondamental pour la survie. Pour l'abreuvement des animaux, les hommes ont aménagé des mares nommées **lavognes**, une spécificité des causses, utilisant astucieusement des bassins de rétention naturels : il s'agit de dépressions dans le sol dont le fond est recouvert d'argile issue de

l'érosion. L'eau de pluie est ainsi retenue dans ces mares plus ou moins larges, permettant aux animaux de s'abreuver en l'absence de cours d'eau. Leur importance sur le causse n'est pas à démontrer et cela a conduit les hommes à reprendre ce modèle très performant. Certains lieux-dits, comme « La Lavagne » ou « Le lac », tirent d'ailleurs leur nom de la présence de ces points d'eau. Celui de La Lavagne (La Canourgue) conserve une des lavognes les plus grandes du causse qui peut mesurer jusqu'à 30 m de long sur 22 m de large en hiver³ (fig. 6 et 7).

Fig. 6



La Canourgue (Lozère), La Lavagne ; vue de la lavagne en été (asséchée).

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Fig. 7



La Canourgue (Lozère), La Lavagne ; vue de la lavogne en hiver (pleine).
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Les grottes

- 23 Non loin de là, près de Saint-Rome-de-Dolan, la Fontaine des Fonts est un autre exemple dont la toponymie est assez explicite. À cet endroit se trouvent une petite grotte (située à la base d'un promontoire rocheux d'où suinte l'eau par infiltration) (fig. 8), une grande lavogne aménagée ainsi que de longs abreuvoirs pour les animaux et un réservoir récent destiné à alimenter le réseau d'eau potable. L'ensemble est placé sous la protection d'une croix en dolomie, datable de la fin du XIX^e siècle ou début du XX^e siècle. Ce lieu permettait de capter de l'eau en quantité importante sur le causse et la présence de la croix nous rappelle qu'il a sans doute été christianisé étant donné son importance majeure pour les hommes dès les périodes les plus anciennes.

Fig. 8

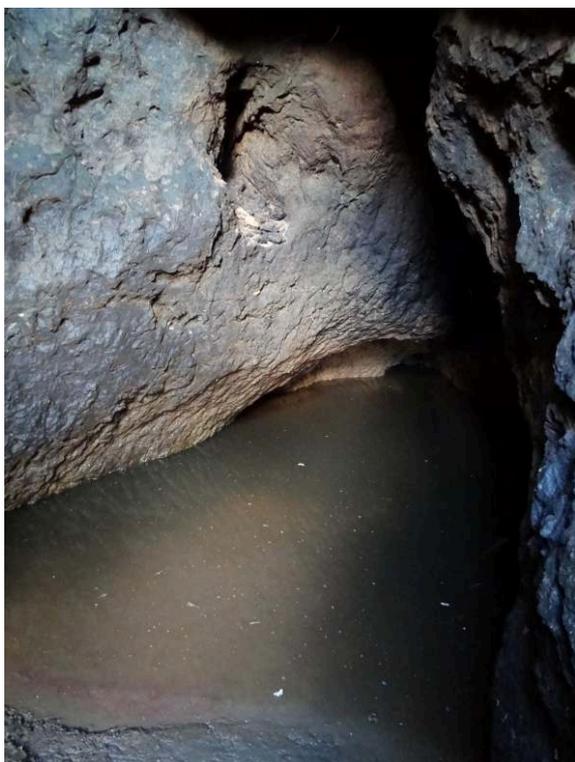


Massegros Causses Gorges (Lozère), Saint-Rome-de-Dolan ; détail de la grotte de la Fontaine des Fonts.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 24 Les aménagements rupestres restent rares mais il faut toutefois signaler un exemple inédit. Situé sur le causse Méjean, la **grotte** de Niveliers (Hures-la-Parade) est, en fait, une citerne naturelle, alimentée par une nappe phréatique (fig. 9). L'entrée de la grotte est un boyau étroit à l'inclinaison assez forte : des marches ont été sommairement taillées afin de descendre jusqu'au point le plus bas atteint par l'eau (fig. 10). Les parois de la grotte ont été redressées et leurs bases s'évasent légèrement afin d'obtenir un volume plus important. Le niveau de l'eau varie donc en fonction des saisons, remontant plus ou moins dans le boyau. Actuellement, elle sert toujours à abreuver les animaux.

Fig. 9



Hures-la-Parade (Lozère), Niveliers ; vue de la grotte remplie d'eau.
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Fig. 10



Hures-la-Parade (Lozère), Niveliers ; détail de l'escalier taillé dans la roche pour atteindre le niveau d'eau.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Les puits dits romains

- 25 Sur les causses, plusieurs points d'eau ont été creusés à la manière de ces réservoirs naturels. Nommés « **puits romains** », sans doute à cause de leur présence intemporelle, ces creusements circulaires présentent un diamètre assez important (entre 4 et 5,50 m environ) alors que l'ouverture est de forme hélicoïdale. Un escalier en colimaçon permet de descendre jusqu'au fond des puits dont la profondeur n'est pas connue. Les marches sont faites de blocs de calcaire ancrés dans la paroi rocheuse entièrement excavée. Seule une margelle basse, maçonnée, délimite l'emprise du puits (fig. 11 et 12).

Fig. 11



Chanac, La Rouvière ; vue du puits dit romain de La Rouvière (ref– IA48101989).
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Fig. 12



Chanac, La Rouvière ; détail du puits dit romain de L'Aumède et de son escalier en colimaçon (ref. – IA48101993).

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 26 Ces creusements ont surtout été repérés sur la frange nord du causse de Sauveterre, mais demeurent indatables. Le puits de Claviers, situé dans le même secteur, est plus classique mais certainement plus tardif. D'un diamètre imposant de 12 m, le puits possède une haute margelle maçonnée ainsi qu'un système de pompage à roue manuelle située au-dessus du centre du puits. Il servait à alimenter trois longs abreuvoirs installés au bord du puits à destination des nombreux troupeaux de moutons transhumants de la région. Le système a été ensuite abandonné au profit d'une alimentation électrique. Véritable oasis au milieu de ces terres arides, les puits représentent des œuvres collectives que l'on entretenait et que l'on surveillait rigoureusement.

Les puits et citernes

- 27 Des **puits domestiques**, à la dimension réduite, ont aussi été creusés sur l'ensemble du territoire (Malzieu-ville, Saint-Sauveur-de-Peyre, puits couvert du Falisson à Saint-Bauzile⁴ (fig. 13), Bédouès...). Seul le secteur de Cocurès conserve une particularité quant au moyen de prélever l'eau. Si partout ailleurs, le puits possède une margelle maçonnée et l'eau est puisée grâce à un seau relié à une corde, le village de Cocurès conserve un système traditionnel bien plus ancien. Apparenté au chadouf égyptien, les « poussarencs »⁵ sont des balanciers faits de deux poteaux en bois, un fixe et un mobile sur lequel est fixée une lauze de schiste faisant office de poids (fig. 14). Le seau positionné à l'autre bout du bras mobile est plongé dans le puits, trou simplement creusé dans le sol et fermé par une lauze.

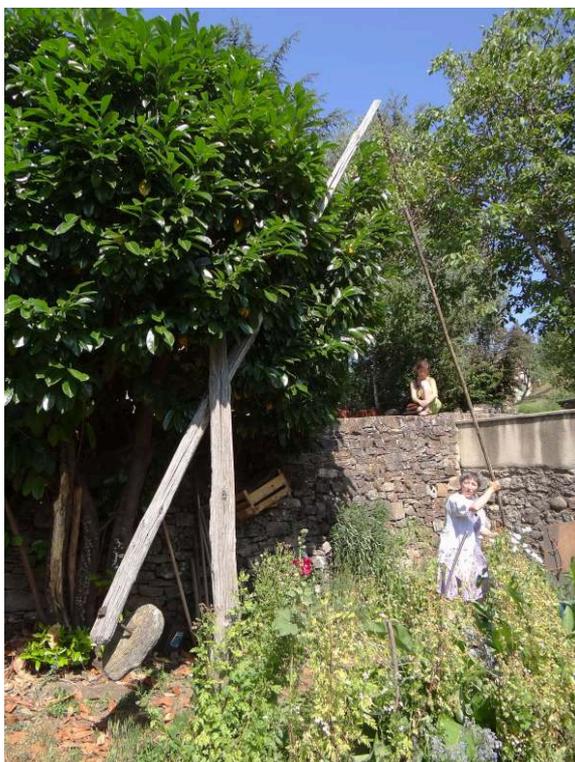
Fig. 13



Saint-Bauzile, Le Falisson ; vue générale du puits couvert du Falisson.

Jean-Claude Jacques © Inventaire général Région Occitanie

Fig. 14



Bédouès-Cocurès, Cocurès ; détail d'une poussoire conservée dans un jardin du village.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 28 La majorité des puits atteint les nappes phréatiques mais certains, positionnés notamment sur des promontoires, fonctionnent comme des **puits-citernes**. Rencontrés notamment au sein de *castra* médiévaux, ces puits sont creusés au niveau de failles naturelles permettant de capter les eaux de passage mais ils sont surtout alimentés par les eaux de pluie récupérées des toitures des bâtiments construits autour du puits. De tels puits-citernes sont visibles sur tout le territoire. Les puits sont creusés dans le granite aux châteaux d'Apcher (Prunières)⁶ et du Miral (Bédouès-Cocurès), dans le calcaire, dans les gorges du Tarn, aux châteaux de Castelbouc (Gorges-du-Tarn-Causse) ou de Dolan (Massegros-Causse-Gorges) ou même dans le schiste au château du Tournel (Mont-Lozère-et-Goulet) et de Cambiaire à Saint-Étienne-Vallée-Française. La fouille archéologique du puits d'Apcher a mis en évidence une profondeur de creusement de 12 m⁷ tandis que celui du Miral a une capacité de 30 m³ (source orale des propriétaires). Cette autonomie s'explique non seulement du fait de la difficulté d'accès des sites et des cours d'eau, mais également par pur besoin défensif, pour tenir en cas de siège.
- 29 Récupérer l'eau n'est toutefois pas l'apanage des seigneurs ; il a surtout été celui des habitants-agriculteurs des causses qui ont dû inventer un ingénieux système architectural afin de conserver la précieuse eau tombée du ciel. Le hameau de Boissets (Gorges-du-Tarn-Causse), sur le Sauveterre, offre un exemple typique de cette architecture qui utilise au maximum les propriétés du calcaire⁸. Double voûte, faible déclivité de la toiture, couverture en calcaire et citernes intérieures sont les principales caractéristiques de ces constructions. L'eau des toitures, récupérée au moyen de troncs d'arbre évidés, est dirigée vers l'avaloir de la **citerne**, construite dans la maçonnerie

(fig. 15). Souvent hors-sol, elle occupe une partie du rez-de-chaussée et peut être intégrée dans un massif d'escalier. Totalement fermée, la citerne conserve l'eau au frais et à l'abri des nuisibles. À l'étage supérieur se trouve le puisard, sorte de placard où le seau est accroché à une corde, qui sert à puiser l'eau. Les traces du passage répété de la corde sur le calcaire tendre montre à quel point l'usage était important (fig. 16). Les citernes étaient construites dans les logis mais aussi dans les bergeries, les causses étant un territoire d'élevage ovin ; l'eau tombée sur le toit des bergeries servait aux animaux tandis que celle ruisselant sur le toit du logis servait aux hommes. Au-delà des hameaux, les « jasses », ces bâtis isolés répartis sur les causses servant de refuge aux brebis, sont aussi dotées du même système de citerne.

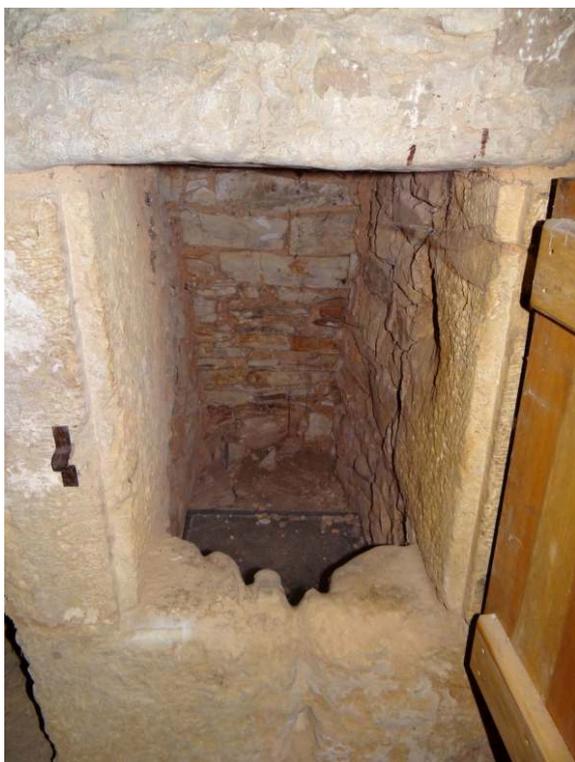
Fig. 15



Gorges-du-Tarn-Causse, (Lozère) Boissets ; détails des aménagements en bois destinés à acheminer l'eau de toiture dans les citernes à Boissets.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Fig. 16



Gorges-du-Tarn-Causse (Lozère), Boissets ; détail de l'appui d'un puisard, usé par les cordages.
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

L'usage artisanal : moulins, béals, gourgues, canaux

- 30 Sur l'Aubrac, la Margeride, le mont Lozère et dans les vallées cévenoles et du Lot, on compte une profusion de petits moulins qui, pour la majorité, dépendent du débit du cours d'eau sur lequel ils sont implantés (fig. 17). Les bâtiments sont en général des édicules de petites dimensions ne comprenant qu'une seule pièce où se trouve le matériel de mouture et ne comptant bien souvent qu'une roue et un seul « tournant » (une paire de meule)⁹. Ces moulins étaient souvent utilisés par un foyer ou les membres d'un hameau. Il faut distinguer, parmi les moulins, ceux consacrés à la mouture des céréales destinées à fabriquer le pain des hommes (moulins bladiers) de ceux destinés à écraser les céréales pour les animaux. Sont également répertoriés les moulins à foulons ou ceux possédant des meules coniques dédiés à la fabrication d'huile (noix), de cidre (pomme) ou à la mouture de l'orge perlée.

Fig. 17

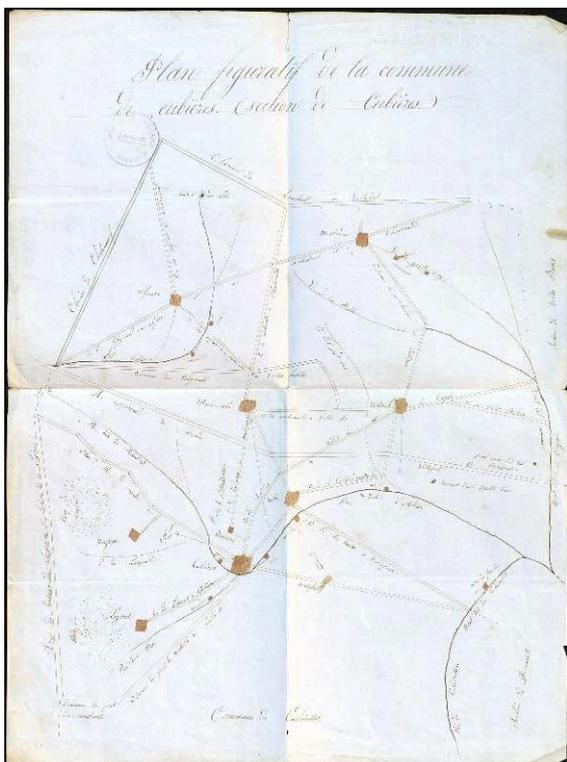


Peyre-en-Aubrac (Lozère), Graniboules ; vue générale des deux moulins de Graniboules, situés sur un béal prenant l'eau dans le ruisseau du Rimeizenc.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 31 La carte de Cubières, extraite de la monographie communale rédigée en 1862¹⁰, fait état d'une section de cette commune implantée dans le massif du mont Lozère (fig. 19). Y figurent les hameaux et fermes isolées et les voies, ainsi que les cours d'eau (valat, ruisseau, rivière) et les moulins. On dénombre dix moulins pour neuf hameaux ou fermes isolées ; deux d'entre eux sont des moulins à foulons destinés au traitement de la laine. La plupart du temps, plusieurs moulins sont installés sur le même cours d'eau. Le dessin précise également les sources les plus importantes : ici on en compte trois, dont celles du Lot.

Fig. 18



Cubières (Lozère) Carte extraite de la monographie communale (1862).

© AD Lozère. 1 T 681-53

- 32 Ces édifices ont perduré jusqu'au milieu du XX^e siècle, parfois jusqu'à l'arrivée de l'électricité, car certains moulins se sont convertis en générateurs électriques grâce à la force hydraulique (secteur de Paulhac-en-Margeride, du Malzieu-Ville, de Bourgs-sur-Colagne...) ou ont même alimenté des machines électriques, pour le travail du bois notamment (Saint-Étienne-du-Valdonnez, Marvejols...).
- 33 Afin d'assurer un apport régulier et ciblé, notamment sur les augets des roues des moulins, plusieurs types d'aménagements ont été imaginés et mis en œuvre. Le **béal** est l'élément indissociable des moulins. Ce petit canal creusé en parallèle du cours du ruisseau permet d'établir une déviation de l'eau pour la mener directement au niveau de l'avaloir du moulin. Il est rare que le moulin se trouve directement sur le cours du ruisseau à moins qu'il ne s'agisse d'un cours d'eau de faible importance et non soumis au phénomène de crue ; dans la majorité des cas, un béal est aménagé en amont du moulin. Il s'agit généralement d'un creusement quadrangulaire plus profond que large, non maçonné. Des gros blocs, disposés de part et d'autre du béal, comprenant un système de fermeture (vantail en bois ou en métal) permet de choisir de l'alimenter ou non (fig. 19).

Fig. 19



Rimeize (Lozère), Moulin du Rouchat ; vue de l'aménagement récent avec la déviation du cours de la Rimeize destinée à alimenter directement le moulin.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 34 Dans certains textes, le béal est associé à une « paissière ». Aussi mentionné comme « pessière » ou « levade », ce terme désigne le système de levée d'eau dans le ruisseau. Un texte de 1284¹¹ indique que Jordan du Tournel, chevalier, vend à Jean Faber un bâtiment pour y établir un moulin avec la « pessière » (*paissiera*), le béal, le cours d'eau depuis le béal du moulin jusqu'à la rivière du Blyemard contre un cens annuel d'un setier et une émine de froment, et 4 deniers tournois. Bien qu'assez rarement mentionné, ce système paraît avoir son importance car, à l'époque moderne, la création d'une levade par Marie Delmas, pour arroser son champ, conduit à un procès, car elle est accusée de détourner l'eau du valat du Rieumenou¹². La question des droits de levée et d'usage de l'eau est relativement sensible.
- 35 Très souvent associées au moulin, les **gourgues** constituent des réserves essentielles pour leur alimentation en eau. Bien que fréquentes sur l'ensemble du département, leur présence dépend surtout de la disponibilité et de la régularité de la ressource en eau. L'Aubrac compte assez peu de ces structures alors qu'elles sont très fréquentes en Cévennes et sur les points les plus hauts des massifs. De forme circulaire ou semi-circulaire, les gourgues comptent au moins un mur maçonné, faisant office de retenue. Leur dimension est aussi variable, mais dans l'ensemble, elles possèdent au minimum 5 m de diamètre. Leur fond est généralement incliné de manière à diriger l'eau vers la sortie aménagée pour alimenter le moulin. La hauteur maximale du niveau d'eau correspond donc à celle du mur maçonné et n'excède généralement pas 1 m à 1,50 m. Le hameau de Mas Camargues, sur le mont Lozère, possède une gorgue entièrement maçonnée (fig. 20). De forme ovale, elle mesure 15 m de long sur 10 m de large et est

cernée par un mur d'une épaisseur de près de 3 m : il s'agit probablement de l'une des plus grandes du département.

Fig. 20



Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère (Lozère), Mas Camargue ; vue générale de la gourgue asséchée de Mas Camargues.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 36 Un autre exemple remarquable se situe près du village de Saint-Maurice-de-Ventalon. Le moulin, de taille modeste (fig. 21), se trouve au bord d'un petit ruisseau au fond d'une ravine. Installée dans la pente, la gourgue immense surplombe le moulin (fig. 22) : elle mesure au moins 10 m de long et est limitée sur trois côtés par un mur en schiste de 3 m de large. Le moulin est installé contre ce mur, au niveau de son milieu. La construction à pierre sèche est entièrement en schiste. À l'intérieur, subsistent uniquement deux meules rondes, tout le reste du mobilier ayant été enlevé.

Fig. 21



Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère (Lozère), Saint-Maurice-de-Ventalon ; vue du petit moulin en schiste et du mur extérieur de la gourgue, à gauche.
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Fig. 22



Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère (Lozère), Saint-Maurice-de-Ventalon ; vue de l'immense gourgue en schiste qui surplombe le moulin.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 37 Sur le mont Lozère, le village de Finiels comptait au moins deux moulins dont l'un conserve une très belle gourgue (fig. 23). Surplombant le village, le moulin est un petit édicule en granite dont la couverture traditionnelle en chaume de seigle a été restaurée. Au-dessus du moulin, se trouvent le béal ainsi que la canalisation d'arrivée d'eau, faite dans un tronc de résineux évidé (fig. 24), tandis qu'à l'intérieur, le moulin conserve tout le mobilier de mouture datable visiblement du XX^e siècle. Semi-enterrée, la gourgue, qui permet de conserver l'eau aussi bien en période de sécheresse qu'hivernale, ne se trouve pas en amont du moulin mais en aval. En effet, cette gourgue sert ici de réserve après utilisation de la force motrice de l'eau dans ce 1^{er} moulin. Il est fort probable que l'eau stockée servait à alimenter le second moulin situé plus bas, au milieu du village.

Fig. 23



Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère (Lozère), Finiels ; vue générale du moulin de Finiels et de sa réserve d'eau.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Fig. 24



Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère (Lozère), Finiels ; détail d'un tronc évidé servant de canalisation d'arrivée d'eau.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 38 Un autre moulin a été restauré par le Parc national des Cévennes. Couvert en chaume de paille de seigle, le moulin de l'Hôpital, sur le mont Lozère, se trouve à l'extérieur du village, légèrement en hauteur (fig. 25). Il s'agit d'un petit édifice en granite ne comptant qu'un niveau et une porte d'entrée. La pièce éclairée par une petite fenêtre conserve une partie de son matériel de mouture (fig. 26). La gourgue se situe plus en amont et est cernée par de gros blocs de granite.

Fig. 25



Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère (Lozère), L'Hôpital ; vue extérieure du moulin de L'Hôpital.
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Fig. 26



Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère (Lozère), L'Hôpital ; vue intérieure du moulin de L'Hôpital.
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 39 Au nord du département, le village de Vareilles (Saint-Pierre-le-Vieux) conserve au moins trois moulins situés sur le même cours d'eau, le ruisseau de Saint-Pierre. Fait assez rare, l'un d'eux est daté 1839 et un autre conserve plusieurs croix gravées (au moins 6) sur un bloc de son encadrement de porte d'entrée (fig. 27). Aucune autre marque de ce genre n'a été encore observée sur les autres moulins. Généralement gravées sur un bloc du porche d'entrée des étables, ces croix servent à protéger le troupeau. Ici le moulin avait-il été placé sous une protection particulière ou a-t-il eu des usages différents ? Rien ne permet de le déterminer.

Fig. 27



Saint-Pierre-le-Vieux (Lozère), Vareilles ; détail du bloc gravé de croix situé sur l'encadrement de la porte d'entrée d'un des moulins de Vareilles.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 40 Si le béal permet uniquement de dévier l'eau du ruisseau jusqu'au moulin qui est installé sur son cours, d'autres systèmes plus importants ont été mis en œuvre afin d'alimenter des zones sur de longues distances. Ainsi la commune de Pied-de-Borne possède-t-elle la particularité de conserver un linéaire très important de **canaux creusés** à flanc de montagne (fig. 28). Afin de faire cheminer l'eau d'un côté à l'autre de profondes ravines, les canaux ont été creusés à même le rocher et font le tour de la montagne avec une faible déclivité. Cette entreprise titanesque avait pour but d'alimenter en eau tout un secteur où elle était difficilement accessible, même pour des usages quotidiens. La monographie de l'instituteur Valette de la commune de Planchamp indique à ce propos, en 1862, que « Le terrain [de la commune] y est très rocailleux mais très sain. Il est aujourd'hui fertilisé par l'arrosage des eaux qui découlent de certains grands béals qui traversent presque toute la commune, appelés communément Levades. Béals qui, construits à grands frais et à frais communs, vont prendre l'eau à plus de quatre kilomètres hors de la commune¹³ ». Dans un ouvrage réalisé à partir de la mémoire des anciens du canton de Villefort, un habitant précise la valeur de l'eau pour les communes desservies : « Pour irriguer les parcelles, les champs et la châtaigneraie, on utilisait les canaux. En 24h, l'eau était partagée entre tous les ayant-droits et selon la superficie des terres. Nous, on avait l'eau pendant la nuit, le père aller tourner l'eau vers les prés grâce à des rigoles pendant la nuit... Le système ainsi instauré ne pouvait fonctionner sans la bonne volonté de chacun. Une forme de solidarité résultait de cette organisation. L'entretien des canaux devait se faire en commun et pour l'intérêt de tous. L'eau étant un des éléments les plus précieux, il arrivait régulièrement que des conflits naissent [...]¹⁴ ».

Fig. 28



Pied-de-Borne (Lozère), vue des murs de terrasses construits pour soutenir les canalisations à flanc de falaise.

Isabelle Darnas © Département de la Lozère

- 41 Un autre aménagement de rocher creusé est visible à Bédouès au niveau du pont de la Baume sur le Tarn. En effet, un canal a été aménagé dans le schiste naturel formant la rive gauche du Tarn (fig. 29). La fonction précise de ce canal n'est pas connue : s'agissait-il d'une déviation pour alimenter un moulin, un lavoir ? Permettait-il simplement de récupérer l'eau plus aisément à des fins artisanales ? Nous l'ignorons mais ce type d'entreprise est suffisamment atypique pour que nous la mentionnions. Dans les Cévennes, il n'est pas rare de trouver des *trençat*, des tranchées creusées dans le rocher, destinées à canaliser l'eau vers les cours des ruisseaux en cas de fortes pluies. Si les béals et *trençat* sont souvent associés à des moulins, ils peuvent également être liés à des barrages destinés à ralentir la course des cours d'eau et dériver ainsi une partie de l'eau dévalant des pentes vers les terrasses construites sur ces mêmes pentes pour irriguer les cultures.

Fig. 29



Bédouès-Cocurès (Lozère), Bédouès ; vue zénithale du « canal » creusé dans le rocher.
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Un savoir-faire spécifique : la pierre clavée

- 42 La construction des édifices liés à l'eau nécessite un savoir-faire particulier et l'utilisation de la **pierre « clavée »** est souvent de rigueur dans ce domaine. Ayant une racine commune avec le mot claveau, le terme « clavé » indique que le bloc est posé de chant et non à plat. Les murs « clavés » sont donc entièrement constitués de blocs posés à la verticale, à ne pas confondre avec l'*opus spicatum*, ou en arêtes de poisson. Ils sont montés à pierre sèche sans aucun liant et c'est le maillage des pierres qui permet de tenir la structure.
- 43 À la manière des calades où les galets ou les plaques (de schiste ou de calcaire) sont fichés en terre, les pierres clavées subissent une emprise moins forte de l'eau, cette dernière s'évacue donc plus facilement et « file » entre les blocs. Un certain nombre de murs en pierres clavées sont présents le long des berges dans des zones où les inondations sont récurrentes même si, bien souvent, les constructions traditionnelles ont disparu au profit de maçonneries en béton armé. Sur le cours du Lot, il existait plusieurs ouvrages clavés. Une reproduction de carte postale de Bagnols-les-Bains¹⁵ (1918-1950) montre le mur de barrage au premier plan, où on distingue nettement les pierres posées de chant (fig. 30).

Fig. 30



Bagnols les Bains (Lozère), les hôtels et le barrage du Lot. - (1918-1950). Reproduction.

© Archives départementales de la Lozère. 2 Fi

- 44 Aujourd'hui, certaines portions des berges du Lot sont encore aménagées de cette façon, surtout dans la partie proche des thermes. Le schiste, aux inclusions de quartz et de grès, a certainement été prélevé sur place pour monter des murs en pierres clavées. Les petits murs de terrasses de la berge gauche, permettant de délimiter les espaces de jardins privés, sont bien moins conservés que le mur de berge de la rive droite (fig. 31 et 32). Haut d'environ 1 m, ce mur homogène est fait de moellons calibrés dont la hauteur est inférieure à 10 cm. La construction se fonde directement sur le roc et adopte son profil. Ce premier mur est surmonté d'un ouvrage en ciment qui sert de soutènement au chemin de promenade du bord de berge.

Fig. 31



Mont-Lozère-et-Goulet, Bagnols-les-Bains (Lozère) ; vue du mur de la berge droite du Lot construit en pierres clavées, adoptant le profil du terrain naturel.
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Fig. 32



Mont-Lozère-et-Goulet, Bagnols-les-Bains (Lozère) ; détail des pierres de schistes clavées.
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 45 Un autre exemple de mur de berge est conservé au niveau du Valat de la Coumbette et du Valat de Malaval sur la commune de Barjac. Là, les murs de berges sont bâtis en calcaire : les moellons sont d'un calibre moyen à petit sur le Valat de la Coumbette, tandis que ceux du Valat de Malaval sont assez gros, se rapprochant parfois du bloc à peine retouché, mais posé de chant (fig. 33). Les indications d'un technicien de l'eau nous ont informé de la modification importante du cours d'eau au XIX^e siècle, en même temps que la construction d'un pont sur le Valat de Malaval. La technique de la pierre clavée a donc été conservée, mais la mise en œuvre est totalement différente et beaucoup moins soignée. Hormis ce genre d'exemple où des documents d'archives peuvent conforter nos observations, il est très difficile de dater ces ouvrages clavés.

Fig. 33



Barjac, Méjantel (Lozère) ; détail du parement d'un mur de berge du valat de Malaval.
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 46 Les Cévennes restent tout de même la zone privilégiée pour rencontrer ce type de construction. En effet, les murs de nombreuses terrasses (nommées *faïsses* ou *bancels* en occitan) sont construits de cette manière afin de retenir la terre tout en laissant filer l'eau. Face aux épisodes cévenols qui déversent des masses d'eau équivalentes à parfois 1 à 2 mois de pluies cumulées, le clavage reste l'option la plus efficace. C'est également la même technique qui est utilisée, au moins depuis le Moyen Âge, pour drainer l'humidité des sols : fichées sur chant dans les sols en terre battue légèrement en pente, les pierres de schiste permettent de gérer parfaitement la circulation de l'eau lorsque la pluie s'abat en abondance et finit par s'infiltrer dans les intérieurs. Des sols bien datés des XII^e siècle (*castrum* de Calberte, Saint-Germain-de-Calberte)¹⁶ ou XIII^e siècle (*castrum* du Tournel, Saint-Julien-du-Tournel) sont attestés.
- 47 D'autre part, la technique est également spécifique aux ouvrages hydrauliques. Parmi eux figurent de petits **barrages** comme ceux du Luech, près de Saint-Maurice-de-Ventalon. Faits de blocs de schiste clavés, ils permettent de créer de petites retenues sur le cours d'eau et l'un d'eux, constitué de gros blocs, sert également de gué pour traverser le ruisseau.
- 48 Des barrages plus importants sont implantés dans le cours des ruisseaux afin de retenir les alluvions ou les matériaux. Nommées **clavades**, mais aussi rascasses localement, ces structures sont formées de dalles de schistes agencées de façon très serrée : elles permettent de ralentir le cours de l'eau, notamment lors des épisodes cévenols (fig. 34). Les assises sont alternativement posées de chant ou à plat pour former un bloc résistant aux poussées et elles se fondent sur le socle rocheux en adoptant son profil. On peut ainsi trouver des séries de clavades sur un même ruisseau pour limiter les

effets ravageurs de l'eau. Sur le ruisseau de la Taillade, par exemple (limite des communes de Saint-Germain-de-Calberte et de Saint-André-de-Lancize), 12 « rascasses » ont été repérées. Ces ouvrages peuvent aussi atteindre des dimensions spectaculaires comme celles construites sur un affluent du gardon de Saint-Martin-de-Lansuscle à la Rouvièrette (Saint-Germain-de-Calberte) où il y en a 16. Ils permettent de comprendre le volume que prennent ces ruisseaux, habituels filets d'eau parfois même à sec en été, qui deviennent de véritables torrents durant l'automne. Leur datation reste cependant énigmatique.

Fig. 34



Sainte-Croix-Vallée-Française (Lozère), Pont Ravagers ; vue d'une rascasse dans la vallée de Trabassac.

Yannick Manche © Parc national des Cévennes

- 49 Après avoir été délaissée au profit de techniques dites « plus modernes » pendant de nombreuses années, la technique du clavage est de nouveau promue à travers l'Association des Bâtisseurs à Pierres Sèches (ABPS). Cette structure œuvre en faveur du développement de la filière de la pierre sèche en organisant des formations, en contribuant à la recherche et en promouvant les techniques traditionnelles. Celle du clavage constitue actuellement l'un des axes de recherche afin de prouver scientifiquement son efficacité pour les murs de soutènement face aux murs assisés par exemple, notamment pour les nouvelles constructions d'ouvrages.

L'eau au service de l'industrie : la primauté de la draperie

- 50 Certains moulins qui, pendant des siècles, ont surtout servi à des fins agro-alimentaires dès l'époque médiévale, se convertissent en outil de travail pour le développement de la draperie. En effet, terre d'élevage ovin, le Gévaudan était particulièrement renommé pour le cadis, cette toile de laine épaisse et résistante, qui s'exporte dans tout le

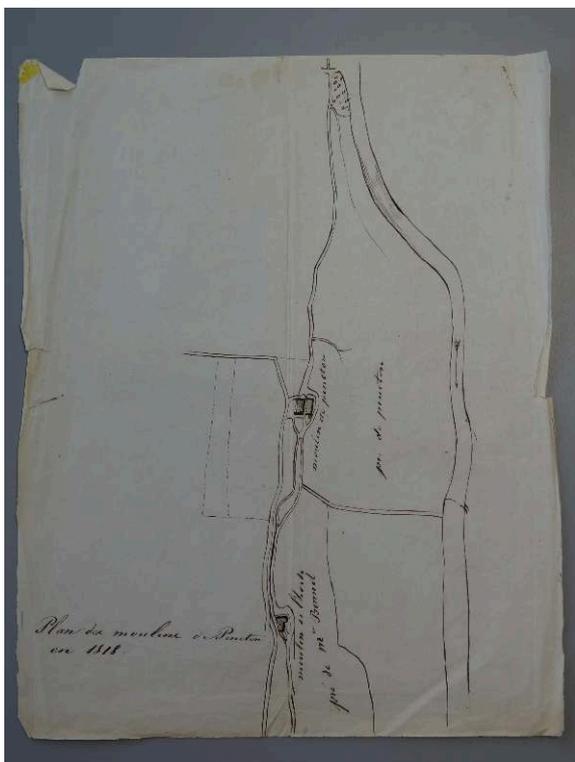
royaume de France. Au XVIII^e siècle, on recense près de 500 000 bêtes (à laine)¹⁷, élevées en priorité pour leur laine. Indispensable pour le lavage et le battage de la laine, l'eau fournit aussi la force motrice nécessaire pour activer les foulons des moulins puis, plus tard, permet d'actionner les machines des filatures.

- 51 En effet, si la production était d'abord centrée sur le foyer, à partir du XVIII^e siècle, le développement des techniques, puis l'amélioration des voies de communication permettent au marché de la draperie de gagner en importance. Certains moulins bladiers sont ainsi modifiés en moulins drapiers, c'est-à-dire en moulin à foulons, puis en manufactures. Plusieurs centres importants d'activité drapière se développent autour de Marvejols, Langogne, Pont-de-Montvert, Villefort, Le Malzieu... c'est-à-dire sur les berges de la Colagne, de l'Allier, du Tarn, du Lot ou de la Truyère ; ils correspondent aux cours d'eau les plus importants, les plus réguliers et surtout aux zones de berges aménageables. Mende devient alors le lieu central du Gévaudan où se gère prioritairement le commerce du textile¹⁸.
- 52 Dès le début du XVI^e siècle et jusqu'au XVIII^e siècle, Marvejols, ville royale, ne dénombre pas moins de huit moulins¹⁹ uniquement sur le cours de son béal central : Pineton, l'Horte, la Trivalle, le Piquet-Trabuts, le Cîme du Barry, le Colombet, les Quatre Rodes et la Brugerette. Certains sont convertis en manufactures comme d'autres moulins, implantés sur les autres cours d'eau de la ville : Le Lignon, le Granier, la Goutelle, Pontpessils... De grandes familles investissent dans ces manufactures et, grâce à l'évolution des techniques, notamment avec la mécanisation, la ville produit, au XIX^e siècle, près de 70 % du fil et du tissu du Gévaudan. L'activité se diversifie également au profit de la mégisserie et de la tannerie, mais décline complètement dès la fin du XIX^e siècle pour s'éteindre avec le début de la première guerre mondiale.

Des filatures de laine

- 53 Le moulin de Pineton a été la première manufacture textile de la ville de Marvejols²⁰. Le moulin à foulon a été transformé, en 1818, par Dominique Jean-Marie Chapel d'Espinassous. Il rassemble en ce lieu la main d'œuvre dispersée dans le bourg en construisant, en plus du bâtiment abritant les machines, des bâtiments d'administration, le logis patronal, une chapelle, une petite halle et une trentaine de maisonnettes pour les ouvriers (fig. 35 et 36). Un des moulins est même transformé en moulin à farine (quatre paires de meules) pour les familles vivant sur place. À son apogée, vers 1858, la filature emploie 300 à 350 ouvriers. L'activité s'arrête cependant dès 1885.
- 54 L'usine de filage comporte six étages dont trois d'ateliers²¹. Le rez-de-chaussée est réservé au cardage ; au premier étage se trouvent les séchoirs, batteuses et mule-jenny, ainsi qu'au troisième étage. Au second se situent les machines préparatoires tandis que les deux derniers niveaux sont réservés au stockage de la laine brute. Les machines fonctionnaient grâce à une cascade de 2,50 m de haut qui fournissait l'équivalent de 10 CV vapeur. La roue à aube, installée sous la cascade, est reliée à un arbre de transmission vertical qui traverse les étages, assurant la distribution d'énergie aux différentes machines. Cette typologie est assez classique en Gévaudan où les manufactures sont souvent conçues avec plusieurs étages où se répartissent les activités (fig. 37).

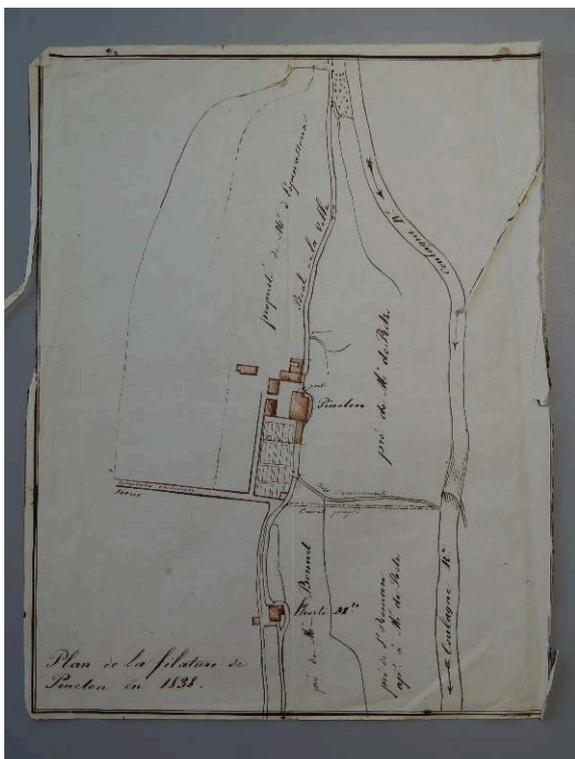
Fig. 35



Marvejols (Lozère), dessin représentant le moulin de Pineton dans son état supposé de 1818, AD Lozère, 8 J 157 Fonds Chapel d'Espinassoux.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Fig. 36



Marjevols (Lozère), dessin représentant le moulin devenu la filature de Pineton dans son état supposé de 1838, AD Lozère, 8 J 157 Fonds Chapel d'Espinassoux.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Fig. 37



Marjevols (Lozère), ancienne filature Pineton ; vue actuelle de la façade ouest de l'ancienne filature devenue foyer d'hébergement.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

- 55 Parmi les édifices les plus remarquables parvenus jusqu'à nous figure la filature des Calquières de Langogne²². Cet ancien moulin à blé et à seigle est situé sur le cours du

Langouyrou dans les faubourgs de Langogne, au moins depuis la période moderne. En 1442, il est vendu par le prieur de Langogne à Jean Tuffier. Un siècle plus tard, il est décrit comme moulin à farine et à foulon. En 1828, lorsqu'il l'achète, le teinturier Pierre Boyer y installe une activité de filature et de tissage. En 1842, le bâtiment est transformé et surélevé afin d'augmenter la production textile. L'activité perdure tout au long du XX^e siècle jusqu'en 1990, lorsque la famille Engles, derniers propriétaires, prend sa retraite. En 1994, les machines sont classées au titre des monuments historiques tandis que le bâtiment, inscrit, est transformé en musée. Aujourd'hui, le musée de la laine est encore en activité avec la possibilité de voir les mécanismes en action.

- 56 Dans son étude d'inventaire réalisée en 1993²³, Michel Wiénin indique que « la répartition des activités se fait par étage, avec des machines correspondant à une fonction. À l'étage de soubassement se trouve l'énergie motrice. Là, sont réalisées les étapes de lavage et de battage de la laine. Le cardage s'effectue au rez-de-chaussée. Le filage se fait au premier étage. Une machine à filer du type Mule Jenny, datant de 1850-1860, de fabrication française, est le seul exemplaire subsistant en France. La dernière étape est réalisée au deuxième étage. Le double moulinage s'y fait avec du matériel plus artisanal, datant de 1870-1880 ». Depuis 1856, une roue verticale à augets en bois de 3,85 m de diamètre, d'une puissance de 4 CV, fournit l'énergie aux machines (fig. 38). Elle a été restaurée en 1981 par M. Engles, puis en 2021 par la commune.

Fig. 38



Langogne (Lozère), filature des Calquières ; vue de la roue à aube de l'édifice.

Cécile Vanlierde © Département de la Lozère

Des chapelleries

- 57 La mécanisation permet également de diversifier l'activité textile. Certains secteurs s'emploient notamment à travailler la laine de façon à obtenir de la feutrine comme à

Meyrueis, à l'extrémité sud du Gévaudan, qui développe un commerce de **chapellerie** dès le XVII^e siècle. Le principe est d'obtenir des fibres de laine agglomérées que l'on monte en « cloches ». Passées au foulon dans un mélange d'eau bouillante et d'acides, les cloches se feutrent en devenant plus épaisses et plus rigides. On les façonne ensuite sur des formes en bois chauffées après les avoir ramollies à la vapeur d'eau pour leur donner l'aspect de couvre-chefs que l'on orne ensuite de galons et de cuir.

- 58 Philippe Chambon a pu dénombrer une douzaine de maîtres chapeliers, répertoriés dans l'état civil des années 1760²⁴. Installées le long de la Jonte, du Béthuzon et la Brèze, les chapelleries connaissent une montée en puissance de leur activité grâce à l'industrialisation. Parmi les manufactures les plus prospères figurent la chapellerie Veyrier²⁵ et la fabrique Couderc qui connaissent leur essor entre le milieu du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Elles bénéficient du réseau de commerce très actif de Meyrueis de sorte que les chapeaux étaient vendus à travers tout le Gévaudan, mais aussi dans le bas Languedoc et, à l'ouest, dans les secteurs de Castres et de Mazamet²⁶.

Des mégisseries

- 59 Au XIX^e siècle, plusieurs manufactures spécialisées se sont construites autour de La Canourgue qui en font un centre industriel très important. En effet, ce bourg, surnommé « la petite Venise de la Lozère » en raison de ses nombreux cours d'eau, possède le rapport entre nombre de sites industriels et nombre d'habitants le plus élevé du département. Au début du XX^e siècle, aux traditionnels moulins et filatures, se sont ajoutées, et parfois substituées, les activités de **mégisserie**, tannerie, teintureries, scieries et même distillerie. Grâce à la mécanisation, le travail du cuir remplace celui de la laine et son développement rend cette matière plus abordable. Ainsi les usines s'adaptent-elles comme celle de Saint-Frézal qui, d'une filature établie en 1855, devient mégisserie après un incendie survenu en 1878. Cette entreprise devient assez importante au point d'intégrer d'autres manufactures canourguaises dans son giron.
- 60 Il en va ainsi de la filature Durand²⁷ (fig. 39). En 1857, il s'agit d'une grange transformée en filature de laine par Augustin Durand, dont l'alimentation est assurée par une chute de 2,60 m fournissant une puissance de 2 CV. Sa partie hydraulique est convertie en moulin à deux paires de meules tournantes et une roulante en 1893. Vidal et Viguier, propriétaires de l'usine de Saint-Frézal, rachètent l'ensemble en 1902 : ils transforment le bâtiment en mégisserie et agrandissent la manufacture en construisant un nouvel atelier et un magasin industriel en 1904, puis un atelier annexe en 1906. L'activité prend fin par suite de décès en 1931 avant d'être reprise momentanément, entre 1940 et 1955, par le gendre de Viguier, au terme de quoi la mégisserie ferme définitivement.

Fig. 39



La Canourgue, filature Durand ; élévation sud du bâtiment central en 1994.

Jean-Michel Périn © Inventaire général Région Occitanie

Des magnaneries et filatures de soie

- 61 Dans les Cévennes, le travail de la soie devient prégnant à partir du XVIII^e siècle. En effet, plusieurs mesures avaient déjà été prises sous Henri IV pour contribuer au fort développement de cette activité, puis confortées sous Louis XIV, notamment en matière de primes et de subventions pour la plantation des mûriers. Les Cévennes, région au climat particulièrement favorable à la culture des mûriers, connaissent alors leur âge d'or. Les familles se spécialisent rapidement dans l'éducation des vers à soie à domicile avant que des magnaneries et des filatures ne soient créées. Plusieurs communes des Cévennes lozériennes conservent ces grands bâtiments qui ont contribué à la prospérité économique locale jusqu'au milieu du XIX^e siècle, lorsque la crise de la pébrine (1853) a porté un coup terrible à la sériciculture. Ces établissements sont toujours situés près des rivières car, pour les dérouler, les cocons doivent être plongés dans un bain d'eau bouillante dans des bassines d'échaudage.
- 62 À Saint-Étienne-Vallée-Française, le bâtiment de la filature de soie Lafont est conservé au bas du bourg, non loin du cours du gardon de Saint-Germain (fig. 40). Ce bâtiment (parcelle H254) de schiste et de galets se distingue par sa série de grandes arcades en briques typiques de la fin du XIX^e siècle²⁸. Le bâtiment abritant la chaufferie et la coconnière est accolé au côté occidental de la filature et présente le même type de construction. L'ensemble a été construit en 1872 par Alfred Lafont, dont la demeure (parcelle H282) se trouve au centre du bourg près de l'église. Datée 1847, la maison du directeur de la filature atteste de la très bonne situation sociale et économique de son

occupant. La construction post-crise de la filature indique néanmoins que l'activité de l'éducation des vers à soie a pu reprendre en Cévennes, notamment grâce à l'intervention de Pasteur. Cependant, l'arrêt total d'activité a entraîné une perte de savoir-faire assez rapide. À Saint-Étienne-Vallée-Française, les sources orales indiquent que l'on a dû faire appel à des Italiennes pour relancer l'activité de filature et d'éducation des vers à soie, précisément au moment de la construction du bâtiment. Ces femmes étaient hébergées dans la maison dite « des Italiennes » (parcelle H325) dont la construction, avec des encadrements en brique, est similaire aux bâtiments de travail. Logées en haut du bourg, les travailleuses traversaient tout le centre et empruntait la « traverse de la filature » afin de rejoindre leur atelier. La filature comptait, en 1872, 40 bassines d'échaudage.

Fig. 40



Saint-Étienne-Vallée-Française (Lozère), filature Lafont ; vue de la façade sud de la filature.
Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

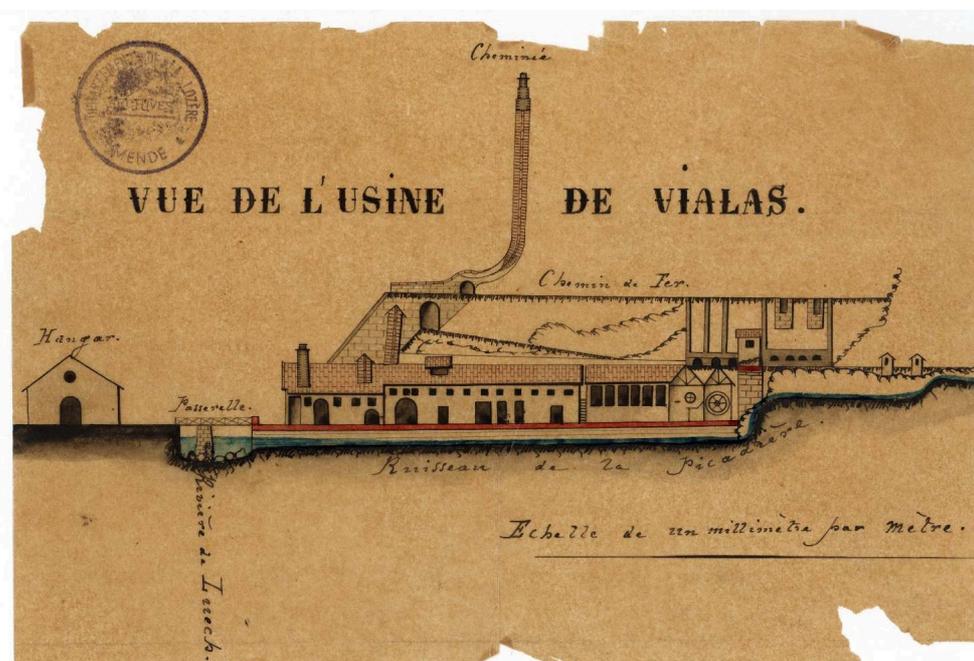
Des mines

- 63 L'activité minière, plus diffuse sur le territoire car encore mal localisée, nécessite également un apport en eau constant non seulement en vue du fonctionnement des machines, mais aussi pour le lavage et le tri du minerai. Ce sont d'abord les moulins à martinets qui se sont développés le long des cours d'eau dès l'époque médiévale. Moins nombreux que les moulins à blé ou à foulons, ces édifices ont toutefois laissé une empreinte forte dans la toponymie locale, attestant les anciennes activités minières.
- 64 Au XIX^e siècle, le développement de l'industrie, concomitant à celui des voies de communication et particulièrement des chemins de fer, a sensiblement accéléré l'exploitation minière sur le territoire lozérien. L'industrie extractive est restée très

importante jusqu'au tournant de la deuxième guerre mondiale. Après la recherche de filons de plomb argentifère et d'antimoine ou de stibine, l'exploitation s'est concentrée sur les gisements de fer, de manganèse, de baryte, de quartz, de feldspath, et, dans une bien moindre mesure, d'uranium.

- 65 Situées à l'extrémité orientale du département, les mines de Vialas sont connues depuis l'Antiquité mais sont activement exploitées au début du XIX^e siècle. Elles ont fourni de la galène argentifère jusqu'en 1894, date de fermeture définitive de l'usine.
- 66 L'exploitation des filons, particulièrement riches, consiste, dans un premier temps, à la simple extraction car le minerai doit être alors transporté à Villefort pour être fondu. Cependant, dès 1827, il est décidé de construire une fonderie sur place afin de diminuer les coûts de transport et de production. L'emplacement, au pied de Vialas, à la croisée des cours de la Picadière et du Luech, est idéal pour fournir le volume d'eau nécessaire aux opérations de broyage, de tri ou de lavage (fig. 41 et 42). L'eau permet également de faire fonctionner les machines tels que le bocard, servant à broyer le minerai, activé par une roue à aube.
- 67 Toutefois la configuration complexe du site oblige les architectes à installer l'usine juste au-dessus du cours d'eau pour profiter de son débit. Une voûte de 100 m de long enserme donc la Picadière (fig. 43) pour former une plateforme artificielle sur laquelle sont construits les corps de bâtiments : ateliers de préparation mécanique, raffinerie, fonderie, magasins de stockage et de combustibles, différents bassins de traitement... Les eaux, captées de la Picadière et déviées du Luech, permettent ainsi de faire fonctionner les machines avant de se déverser dans les bassins de tri et de décantation.
- 68 Le site du Bocard, unique à l'échelle départementale, fait l'objet d'une valorisation depuis une dizaine d'années grâce à l'association *Le filon des anciens*. Des fouilles archéologiques ont également été menées autour du four à coupellation qui est l'un des rares exemplaires encore conservés à l'échelle nationale. Elles devraient reprendre en 2023. Le site, propriété communale, est inscrit au titre des monuments historiques.

Fig. 41

Vialas (Lozère), dessin de l'usine en 1874 (coupe est/ouest)²⁹.

©AD Lozère, 1 T 682-194

Fig. 42



Vialas (Lozère), vue générale de l'usine de Vialas depuis l'ouest, photographie (1890-1920) N/B. Reproduction.

©AD Lozère, 2 Fi 2

Fig. 43

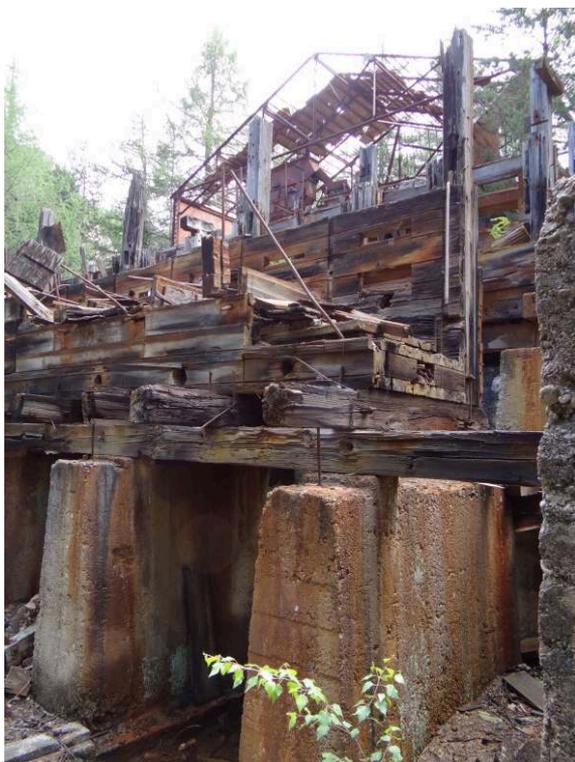


Vialas (Lozère), site du Bocard ; détail de la voûte et de la Picadière.

© Filon des anciens

- 69 Les dernières mines exploitées furent celles de baryte. Parmi elles, citons le site de Ramponenche, commune de Bédouès-Cocurès, où s'élèvent encore des vestiges de l'usine fermée en 1961 (fig.44). D'abord exploitées pour rechercher la galène argentifère, le site s'oriente finalement sur l'exploitation de la barytine entre 1953 et 1961³⁰. Site privé et interdit au public aujourd'hui, le lieu cristallise encore les différents secteurs d'activités. De la laverie qui domine le site, on ne distingue plus que sa charpente métallique. Dessous, positionnés sur des poteaux en béton, quelques caisses en bois destinées au lavage des minerais (spitzkastens) sont encore visibles, mais dans un piètre état de conservation. Au pied du site coule l'affluent du Ramponsel qui alimentait les bassins en eau.

Fig. 44



Bédouès-Cocurès (Lozère), site de Ramponenche ; vue des spitzkastens au premier plan et de la charpente de la laverie au second plan.

Cécile Fock-Chow-Tho © Département de la Lozère

Les activités du XXI^e siècle

- 70 La période faste du textile, du cuir et de la soie est révolue depuis plus d'un siècle désormais. La population en déclin après les guerres mondiales ainsi que l'exode rural massif ont entraîné une forte désertification du territoire, ce qui a d'autant ralenti l'activité économique de la Lozère. Si l'agriculture et les activités de services aux personnes sont aujourd'hui les moteurs de l'économie locale, on constate toutefois qu'un certain renouveau souffle sur les activités liées à l'eau.
- 71 En effet, la très bonne qualité de l'eau du département contribue au développement de certaines branches économiques. Elle est une des raisons de la mise en exploitation de la source d'eau de Quézac, autrefois nommé Diva, qui livre aujourd'hui l'une des eaux minérales les plus connues au niveau national. Et, c'est grâce à ses nombreuses rivières « sauvages » et aux plans d'eau de bonne qualité, que le tourisme lié aux activités nautiques et de pleine nature (pêche, canyoning, kitesurf, voile...) s'est fortement développé au cours de ces trente dernières années.
- 72 Le bien-être et la détente sont aussi des axes sur lesquels le département mise beaucoup. Les thermes les plus renommés sont ceux de Bagnols-les-Bains dans la vallée du Lot. Les bienfaits de son eau apaisant les problèmes respiratoires et les rhumatismes sont bien connus depuis l'Antiquité, mais ce n'est qu'au XIX^e siècle qu'un véritable complexe est aménagé. Il pouvait alors recevoir jusqu'à 1 600 personnes par an. La

rénovation de ce complexe en 2010 vise à toucher un public plus large, adepte du tourisme thermal.

- 73 Ce souhait s'est combiné avec la création d'un second complexe à La Chaldette, près de Fournels sur l'Aubrac. Situé dans un vallon retiré, ce complexe, plus petit que celui de Bagnols, est axé sur l'hydrothérapie et l'esthétique. La détente et le bien-être sont clairement les maîtres-mots de cette structure même si l'eau, fortement minéralisée et sortant à 35°C, est adaptée aux troubles respiratoires. L'eau et ses activités liés au soin du corps, au repos de l'esprit et à l'apaisement répondent aux troubles de la société actuelle ; l'économie se tourne donc désormais vers ces offres de loisirs prônant le retour aux sources et à la « nature ».
- 74 La qualité de l'eau et ses propriétés correspondent également aux besoins d'autres secteurs. L'essor récent des brasseries locales, en vogue depuis une dizaine d'années sur l'ensemble du territoire national, gagne également notre département. À l'heure actuelle, une dizaine d'artisans brasseurs se sont installés dans différents secteurs géographiques avec la contrainte constante de trouver une eau au Ph neutre en quantité importante et régulière. Les propriétés chimiques de l'eau influent sur le goût, la qualité et *in fine* sur la gamme des produits proposés par chaque brasserie. L'incidence de l'eau dans ce secteur alimentaire est donc très importante, car elle constitue tout de même 90 % du produit final.
- 75 De la même façon, des industries cosmétiques choisissent de s'installer dans certains secteurs en raison de la qualité de l'eau. Fabricants d'extraits végétaux ou d'huiles essentielles, les usines s'approchent au plus près des ressources végétales, mais choisissent aussi leur site d'implantation en fonction de la qualité de l'eau, les processus de fabrication et de distillation requérant une pureté la plus optimale possible. À ce jour, deux chaînes internationales sont implantées sur le territoire, à Peyre-en-Aubrac et à Chanac.

Conclusion

- 76 Dresser un tel inventaire des structures du département révèle la grande diversité des édifices et des aménagements. Ce patrimoine vernaculaire encore bien présent dans le paysage témoigne du soin apporté par les habitants dans la gestion de cette ressource essentielle qu'est l'eau. Si cette dernière continue d'attirer de nouvelles implantations industrielles, dans la ligne du développement industriel du XIX^e siècle, c'est surtout grâce à sa qualité.
- 77 Cependant l'eau, dans son usage et dans sa gestion, demeure une source d'anxiété, pour les agriculteurs et les éleveurs mais aussi pour les collectivités locales. Aura-t-on assez d'eau cette année pour nourrir les bêtes ? Est-ce que les foins ou les cultures seront bon(ne)s ? Devrons-nous faire face à des restrictions d'eau en cas de sécheresse et face à l'augmentation de population sur notre territoire cet été ? Tels sont les questionnements du quotidien qui devaient être les mêmes aux siècles précédents, même si la question de l'approvisionnement était sans aucun doute prioritaire. Les nouveaux enjeux face aux bouleversements climatiques mais également face aux nouveaux usages et à la pression démographique saisonnière restent des problématiques que ce département, longtemps épargné, doit désormais affronter.

- 78 L'étude des anciens édifices, des canaux, des clavades... montre que les techniques anciennes permettaient d'affronter certaines situations que nos moyens modernes peinent à résoudre. L'usage de la pierre clavée en est un exemple très explicite car les scientifiques en charge de son expérimentation actuellement, ne se doutaient pas que des murs clavés offraient une résistance extrême et une adaptabilité face à la pression. Leur usage ancestral pour les terrasses de soutènement en Cévennes avait cependant fait ses preuves depuis des siècles... Reprendre en compte l'ensemble de ces structures liées à l'eau nous renvoie donc à notre propre passé mais peut sans doute nous orienter vers les choix à venir.
- 79 Les études, peu nombreuses, ouvrent un champ de recherche très important d'autant que la perte des informations de terrain et de mémoire collective des usages est très rapide. Les aménagements, souvent bâtis en pierres sèches, sont aujourd'hui difficiles d'accès car enfouis sous une végétation envahissante. Ils s'écroulent peu à peu sous les yeux indifférents de leurs propriétaires, car devenus inutiles. Au-delà de l'inventaire *stricto sensu*, qui est assez avancé sur ce territoire mais encore incomplet, il faudrait maintenant développer des programmes de recherche pour les cartographier précisément, pour affiner les datations et éclairer leur évolution, en alliant dépouillement d'archives, prospections et sondages archéologiques.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRÉ, Daniel (dir.). *L'Aigoual à Saute-mouton. Entre Jonte et Trévezel - Autour de Meyrueis - Lanuéjols, Camprieu et Trèves*. Autoédition, 2013, pp. 264-281

Archives départementales de la Lozère. *Le patrimoine industriel en Lozère, mines, tissage, métallurgie, patrimoine bâti, transports, filature*. Actes du colloque. 1995, 175 p.

CASTAING, Fanny. PELEN, Lucien. *Mémoire des anciens du canton de Villefort*. Communauté des communes de Villefort, 2012, p. 25

CHABROL, Jean-Paul (dir.). *La Lozère de la préhistoire à nos jours*. Saint-Jean-d'Angély : Bordessouls, 2002, 429 p.

CHAIZE, Jean. NOIROT, Corine. *La filature de Calquières. L'archéologie industrielle en France*, juin 2003, n° 42, p. 52-58.

Collectif. *Lozère*. Encyclopédie BONNETON, Paris : Bonneton, 2004, 320 p.

COSTES-MARRES, Morgane, DARNAS, Isabelle, FOCK-CHOW-THO, Cécile. *Du côté des causses lozériens...* Département de la Lozère (Patrimoines de Lozère). Vénissieux : Public Imprim, 2020, 99 p.

DARNAS, Isabelle, FOCK-CHOW-THO, Cécile. *Le castrum de Calberte*. Département de la Lozère (Patrimoines de Lozère). Bozouls : Mérico Delta Print, 2017, 119 p.

DARNAS, Isabelle. GRANDJOUAN Marie-Sylvie. *Cantons de La Canourgue, Chanac, Le Masegros. Lozère*. Millau : Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France (Images du patrimoine), 1995, 93 p.

DARNAS, Isabelle. VANLIERDE, Cécile. « Au secours d'un patrimoine industriel remarquable : une opération de conservation curative sur les machines de la filature des Calquières (Langogne, Lozère) », *Patrimoines du Sud* [En ligne], novembre, 2020, mis en ligne le 10 mars 2020. Disponible sur le web <<http://journals.openedition.org/pds/3961>>

DURAND, Génévieve. WIÉNIN, Michel. *Architectures d'une industrie en Cévennes, Au fil de la soie*. Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France (Les images du patrimoine), 1991, 94 p.

DURAND, Aline, DARNAS, Isabelle, DURAND, G, *et alii*. Water management in medieval rural economy. *Les usages de l'eau en milieu rural au Moyen Âge*. *Ruralia* V, 2003, p. 43-48

FOCK-CHOW-THO Cécile, DARNAS, Isabelle. *Du côté du Malzieu...* Département de la Lozère (Patrimoines de Lozère). Nîmes : Print team, 2013, 120 p.

FOCK-CHOW-THO Cécile. *Du côté des écarts et hameaux des Sources du Tarn...* Département de la Lozère (Patrimoines de Lozère). Lyon : Nouvelle imprimerie Delta, 2019, 120 p.

GRANDJOUAN, Marie-Sylvie. *Les campagnes de Mende, les communes rurales des cantons de Mende*. Inventaire général du patrimoine culturel (Images du patrimoine). Lyon : Lieux-dits, 2007, 120 p.

GRIMAUD, Albert. BALMELLE, Marius. *Précis d'histoire du Gévaudan rattachée à l'histoire de France*. Paris : Champion et Mende : Bonnefoy, 1925, 368 p.

MARRES, Paul. *Les grands causses, études de géographie physique et humaine*. Tours : Arrault, 1935, 445 p.

POURCHER, Yves. *La trémie et le rouet, moulins, industrie textile et manufacture de Lozère à travers leur histoire*, Presses du Languedoc, Montpellier : Max Chaleil, 1989, 222 p.

RÉMY, Isabelle (dir.). *Le château d'Apcher*. Département de la Lozère (Patrimoines de Lozère). Vénissieux : Public Imprim, 2015, 119 p.

Ville de Marvejols. *Marvejols au fil du temps*. Marvejols : Ethnovision, 2006, 143 p.

WIÉNIN, Michel. *Patrimoine industriel de la Lozère*. L'Inventaire (Indicateurs), Éditions du patrimoine Languedoc-Roussillon, 2000, 108 p.

ANNEXES

Glossaire

Bancels : terme régional désignant les murs de soutènement des terrasses et, par extension, les terrasses elles-mêmes, voire les plates-bandes cultivées. Il est très utilisé en Cévennes lozériennes. Synonyme de *faïsses* ou *acols*.

Bocard : machine servant à broyer le minerai.

Cadis : toile de laine grossière, épaisse et résistante qui était fabriquée en Gévaudan.

Causse : haut plateau calcaire.

Clavade ou pierre clavée : terme local désignant à la fois une technique et une structure. La technique de la *clavade* ou pierre clavée consiste à poser des pierres, généralement, de schiste ou de calcaire de champ. La position verticale des pierres permet d'assurer

une résistance à la poussée plus importante que des assises de pierres (horizontales). La technique est spécifique au matériau, il n'existe pas de *clavade* en milieu granitique par exemple.

Par extension, une *clavade* peut aussi désigner tout mur fait en pierres clavées, peu importe sa fonction.

Claver : terme régional désignant *stricto sensu* le fait de bloquer, de fermer (une porte) ou par extension arrêter ou enfermer (des animaux...). La pierre clavée désigne donc une pierre qui bloque, fixe ou verrouille. La *clavade*, quant à elle, est un mur qui verrouille une zone.

Coupellation (four à) : four permettant de séparer les métaux et donc d'isoler les métaux précieux (or ou argent à Vialas).

Faïsse : terme régional désignant les murs de soutènement des terrasses et, par extension, les terrasses elles-mêmes, voire les plates-bandes cultivées. Synonyme de *bancels* ou *acols*.

Gourgue : terme local désignant une retenue d'eau artificielle permettant d'alimenter un moulin.

Jasse : terme régional désignant les bergeries isolées, servant de refuge ou d'abri aux troupeaux lors de leur parcours (ovins en général). Elles peuvent aussi servir de stockage pour le maïs, contrairement aux burons de l'Aubrac, elles ne servent pas pour la fabrication de fromage ou la traite des bovins.

Lavogne ou *lavagne* : terme local désignant une mare d'origine naturelle située sur les causses dont le fond argileux permet de retenir l'eau. Des *lavognes* artificielles ont été ensuite créées pour abreuver les troupeaux.

Levade : terme rencontré dans les textes d'Ancien régime désignant une levée sur un cours d'eau. Synonyme de *pessière* ou *paissière*.

Pessière ou *paissière* : voir *levade*.

Poussarenc : terme local désignant un système de balancier permettant de puiser de l'eau dans un puits. Il est similaire au *chadouf* égyptien.

Puits « romain » : large puits, situé sur les causses, intégrant un escalier hélicoïdal ou des marches en encorbellement, permettant d'accéder au niveau de l'eau de la nappe phréatique.

Rascasse : terme local désignant un mur de retenue sur un cours d'eau en Cévennes.

Spitzkastens : terme allemand désignant les caisses en bois destinées au lavage des minerais.

Trencat : terme régional désignant une tranchée. Ici il s'agit de longs creusements faits dans le rocher (de schiste en Cévennes).

NOTES

1. Notice Mérimée de la fontaine abreuvoir de Saint-Étienne-du-Valdonnez, ref-IA48000472
2. Notice Mérimée de la 1^{re} fontaine à Lanuéjols, ref-IA48000388
3. Notice Mérimée de la lavogne de La Lavagne, ref-IA48101920

4. Notice Mérimée du puits de Saint-Bauzile, ref-IA48000444
5. Notice Palissy des poussarencs de Bédouès-Cocurès, ref-IM48102696
6. Notice Mérimée du château d'Apcher à Prunières , ref-IA48000808
7. RÉMY. 2012. pp. 48-50
8. Notice Mérimée du hameau de Boissets des Gorges-du-Tarn-Causse, ref-IA48102777
9. POURCHER. 1989. p. 19
10. AD Lozère. 1 T 681-53. Monographie de la commune, avec une carte de la commune (encre) – (1862).
11. AD Lozère. E 223. Bagnols, Balsièges, Barjac, Le Bleygard (1260-1519).
12. AD Lozère. E 413. Gotti (famille) – (1562-1777).
13. AD Lozère. T 682-114. Monographie communale, 1862.
14. CASTAING. PELEN. 2012. p. 25.
15. AD Lozère. 2 Fi Bagnols les Bains 71- Bagnols-les-Bains. *Les hôtels et le barrage du Lot.* - (1918-1950) – reproduction d'une carte postale N/B 9x13 cm.
16. DARNAS. FOCK-CHOW-THO. 2017. p. 56
17. Archives départementales de la Lozère. 1995. p. 58.
18. WIÉNIN. 2000. pp. 16-17
19. AD Lozère. 9 J 13. Papiers de la famille Chapel d'Espinassoux. Titres généraux (1540).
20. Notice Mérimée du moulin de Pineton à Marvejols, ref-IA48901296
21. WIÉNIN. 2000. p. 65
22. DARNAS. VANLIERDE. 2020. <https://journals.openedition.org/pds/3961>. Notice Mérimée de la filature des Calquières à Langogne, ref-IA48901270
23. WIÉNIN. 2000. p. 47
24. ANDRÉ (dir.). 2013. p. 263
25. ANDRÉ (dir.). 2013. pp. 262-263 et p. 277. Notice Mérimée de la chapellerie Veyrier à Meyrueis, ref-IA48901317
26. ANDRÉ (dir.). 2013. pp. 260-261
27. WIÉNIN, Michel. 2000. p. 35. Notice Mérimée de la filature Durand à la Canourgue, ref-IA48901255
28. WIÉNIN. 2000. pp. 93-94. Notice Mérimée de la filature Lafont à Saint-Étienne-Vallée-Française, ref-IA48901335
29. AD Lozère. 1 T 682-194. Monographie communale et vue de l'usine de Vialas sur calque (1874).
30. WIÉNIN. 2000. p. 30. Notice Mérimée de la mine de Ramponèche à Bédouès-Cocurès, ref-IA48901249

RÉSUMÉS

Département de moyenne montagne, la Lozère est souvent comparée à un château d'eau alimentant trois bassins versants. L'eau est partout présente, abondante sur la Margeride et l'Aubrac, souterraine sur les causses. Sur les Cévennes s'accumulent des masses de pluies, violentes au printemps et à l'automne, renflouant régulièrement sources et cours d'eau malgré la chaleur méditerranéenne. L'eau est une richesse qu'il faut préserver mais aussi dompter. Le patrimoine bâti en lien avec cet élément est donc, de la même façon, omniprésent. S'il est souvent difficile à dater de manière absolue, il participe à la vie quotidienne des habitants, sans

cesse entretenu, voire reconstruit. Le XIX^e siècle marque un usage de l'eau démultiplié, avec l'ère industrielle. Le XX^e siècle, avec l'utilisation intensive du béton, a modifié un certain nombre de paysages en créant digues et barrages.

Cet article est volontairement thématique et non chronologique en raison des difficultés de datation de la plupart des ouvrages vernaculaires. Deux thèmes principaux y sont développés : la gestion de l'eau et l'eau comme vecteur économique. Sa gestion efficace est essentielle et l'été qui vient de s'achever montre que le développement anarchique nuit à la ressource. La Lozère conserve encore beaucoup d'installations, certaines aujourd'hui inutilisées, mais d'autres encore en usage. Cet article dresse donc un panorama des plus intéressantes d'entre elles.

As a mid-mountain department, Lozère is often compared to a water tower feeding three watersheds. Water is present everywhere, abundant in the Margeride and Aubrac, underground on the causses. On the Cévennes, masses of rain accumulate, violent in spring and autumn, regularly replenishing springs and streams despite the Mediterranean heat. Water is an asset that must be preserved but also tamed. The built heritage linked to this element is therefore, in the same way, omnipresent. Although it is often difficult to date in an absolute way, it participates in the daily life of the inhabitants, constantly maintained and even rebuilt. The 19th century marks a multiplication of the use of water, with the industrial era. The 20th century, with the intensive use of concrete, modified a certain number of landscapes by creating dykes and dams.

This article is deliberately thematic rather than chronological due to the difficulties of dating most vernacular structures. Two main themes are developed: water management and water as an economic vector. Its efficient management is essential and the summer that has just ended shows that anarchic development is damaging the resource. Lozère still has many installations, some of which are no longer in use, but others which are still in use. This article gives an overview of the most interesting of them.

INDEX

Keywords : well, mill, cistern, keyed walls, industrial heritage, canal

Mots-clés : puits, moulin, citerne, murs clavés, patrimoine industriel, canal

Index géographique : Lozère, Margeride, Aubrac, Causses, Cévennes

AUTEUR

CÉCILE FOCK-CHOW-THO

Assistante de conservation, Département de la Lozère